

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/2009

COMPTE RENDU

Présents: H.TRAPET, G.PERVILHAC, A.GARNIER, P.CANCIANI, M.FROMONOT, N.ZANOTTO, A.BOC, M.SAPOLIN, C.HENRIAT, S.GEORGES.

Absents: P.MAZUIER (pouvoir), A.GARCIA (pouvoir), J.CANONICI, V.DAMIANI

Secrétaire de séance:G.PERVILHAC

Le compte rendu du conseil municipal du 17 novembre 2009 est approuvé.

CONTRAT DE CANTON 2009-2011

Il s'agit d'un dispositif de subvention spécifique aux cantons, financé par le Conseil Général pour des opérations structurantes. Le montant global pour les années 2009, 2010, 2011 s'élève à 299198 euros.

La liste des projets de chaque commune est présentée. L'ensemble des propositions doit être voté par les conseils municipaux de chaque commune du canton.

A l'énoncé des projets, C. Henriat fait remarquer :

1) qu'il y a une erreur dans l'affectation de celui de Pontigny. ; le projet porte sur l'aménagement d'un nouvel office du tourisme dans la prélatrice ; Pontigny ne peut pas être bénéficiaire d'une subvention pour ces travaux puisque c'est la CCVS qui s'en chargera.

2) que la commune de Pontigny n'aura pas un centime de subvention.

Le vote est suspendu. Le Maire en fera part au conseiller général.

Une nouvelle présentation de ce dossier sera effectuée au cours du prochain conseil municipal.

ETUDE SUR LE DOMAINE DE L'ABBAYE

Présentation de la 1ere phase de l'étude menée par le cabinet OPPIDIUMSIS, mandaté par le Conseil Régional. Cette étude confirme un potentiel touristique du site certain, mais non exploité, et préconise le rejet de toute intervention du privé;

Les principales propositions:

- reconstitution des activités originelles de l'abbaye (terre et culture)
- recentrer l'abbatiale dans le Domaine
- reconstituer l'espace agricole des moines
- création d'un chemin de randonnée se superposant à l'ancien enclos (ruelle de Ligny, rue de Bellevue)
- création de jardins
- réhabilitation du système hydraulique (curage du bief, création d'étang et de pièces d'eau)

Le coût de cette mise en valeur est estimé à 500 000€.

Le Plan d'aménagement définitif s'étalera sur une dizaine d'années

Le projet prévoit la constitution d'un syndicat mixte ouvert, mais n'en précise pas les modalités de fonctionnement.

La 2eme partie de l'étude sera rendue publique début 2010.

A la connaissance de l'étude complète, le Maire propose de consacrer une réunion du conseil municipal sur ce sujet en présence du cabinet OPPIDIUMSIS

PRODUCTION ET TRAITEMENT DES DECHETS:

Ce sujet fera l'objet d'une réunion du conseil municipal avec l'intervention de Mme BARBIER, vice présidente de la CCVS chargée de l'environnement. Le conseil approuve cette proposition.

LES POMPIERS

Le Maire fait le point sur le recrutement de 5 nouveaux pompiers. L'effectif doit être au complet le 1^{er} avril prochain.

Le Maire propose une rencontre avec le personnel du CPI pour finaliser le versement des primes de vacances et de manœuvres, directement à l'association de "l'amicale des pompiers de Pontigny" sous forme d'une subvention annuelle.

Au cours de cette réunion, pourront être également évoquées, les animations prises en charge par l'amicale.

TRAVAUX EN COURS RUES P.DESJARDINS/A.MERLE

La commission travaux s'est déplacée le 27 novembre sur le chantier de dissimulation des réseaux rue P.Desjardins et rue A.Merle.

Visite satisfaisante, à renouveler.

TRAVAUX ROUTE D'AUXERRE: dissimulation des réseaux et des conduites d'eau

Le budget en charge de la commune pour cette opération est réactualisé sur les bases suivantes :

- éclairage public :	81586,11 €	TTC
- réseau basse tension*	34056,79 €	HT (pas de TVA)
- réseau télécoms	34129,79 €	TTC
Total pour la commune	149772,69 €	

* Sur le poste "réseau basse tension" le SIERN intervient pour 51089,19€ (30%) et ERDF pour 85141,98 (50%), la commune (20%)

Le Conseil municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à signer la convention avec le SIERN.

DELIBERATION SUR LA MOTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX (AMR)

Présentation par le Maire de la motion de l'AMR désapprouvant les projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle.

Débat.

Motion adoptée par 7 voix pour et 3 contre

INDEMNITE DU COMPTABLE DU TRESOR POUR 2009:

L'indemnité proposée de 382,38€ ,est votée .

5 voix pour, 5 voix contre. En arbitrage, le Maire confirme l'approbation .

LES CHIENS

Le Maire va édicter un arrêté relatif au comportement des propriétaires de chiens et des nuisances canines.

Cet arrêté vise, sur le territoire de la commune

- à proscrire l'errance des animaux
- à rendre obligatoire la tenue en laisse des tous les chiens
- à interdire les déjections canines sur les trottoirs

Tout contrevenant sera verbalisé .Par ailleurs les propriétaires de chiens de 1^{ere} et 2^{eme} catégorie doivent être en mesure de présenter le permis de détention à partir du 1^{er} janvier 2010.

CALENDRIER 2010 DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines réunions auront lieu les 12 janvier, 9 février, et 9 mars

Fin du conseil 23h59